

COMMUNE DE SOLLIÉS-VILLE

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 083-218301323-20260423-03_2026-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	L'an deux-mille-vingt-six, le 23 avril à 18h30
En exercice : 23	Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIÉS-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roger CASTEL, Maire
Présents : 21	Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026
Votants : 23	Présents : Monsieur POURRET Jean Michel, Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame TIJADI Marie-Ange, Monsieur GUILBERT Xavier, Madame ENRIQUE Amandine, Monsieur PEROTTO Daniel, Monsieur RAMIN Philippe, Madame GUILLAUME Martine, Madame DE GASQUET Mireille, Monsieur HENCHE Stéphane, Monsieur BADINAND Didier, Madame GOLETTA Anne-Marie, Monsieur BERNARD Yann, Madame LECLERC Sandy, Madame MORANDI Sandrine, Monsieur VINCENT-AUBUT Alain, Madame BERARD-ALLEGRETTI Véronique, Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame PEREZ Cécile
OBJET :	Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur JOLY Philippe à Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame BELTRANDO Karine à Monsieur CASTEL Roger
Budget Primitif 2026 de la Commune	Secrétaire de séance : Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine
N° DEL_03_2026	

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune qui reprend :

- les résultats de 2025, à savoir :

Excédent de fonctionnement : 3 005 025.99 €
Excédent d'investissement : 119 123.87 €

- et les restes à réaliser 2025, à savoir :

En dépenses d'investissement : 327 930.00€
En recettes d'investissement : 154 135.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 3

- **ADOpte** le budget Primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessous

	Dépenses	Recettes
Investissement	2 989 230.00 €	2 989 230.00 €
Fonctionnement	5 030 000.00 €	5 030 000.00 €

Pour extrait conforme au registre

La secrétaire de séance
LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine

Fait et délibéré à Solliés-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Roger CASTEL



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **27 AVR. 2026**

- de la publication, le

27 AVR. 2026



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre : .

Abstentions :

Date de convocation : 09/04/2026

Présenté par Le Maire (1),
A Solliés-Ville, le 23/04/2026




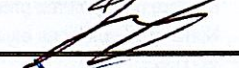
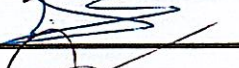
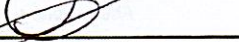
Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Solliés-Ville, le 23/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BADINAND Didier	
BELTRANDO Karine (procuration à Mr CASTEL Roger)	
BERARD-ALLEGRETTI Véronique	
BERNARD Yann	
DE GASQUET Mireille	
ENRIQUE Amandine	
GOLETTA Anne-Marie	
GUILBERT Xavier	
GUILLAUME Martine	
HENCHE Stéphane	
JOLY Philippe (procuration à Mr SEIXAS Jean-Emmanuel)	
LECLERC Sandy	
LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine	
MORANDI Sandrine	
OLIVIERI Paul	
PEREZ Cécile	
PEROTTO Daniel	
POURRET Jean Michel	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

RAMIN Philippe	
SEIXAS Jean-Emmanuel	
TIJADI Marie-Ange	
VINCENT-AUBUT Alain	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Solliès-Ville, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.